

(Titre) Sa connais tchi sa?

(Sous-titre) Chronique mensuelle de l'Union nationale métisse Saint-Joseph

(Auteure) Arianne Mulaire

(Nombre de mots) 544

Dès la fête nationale des Métis, qui a lieu le 24 juillet 1887, les membres de l'Union nationale métisse Saint-Joseph (UNMSJ) se forment un conseil exécutif. Celui-ci comprend : un président, Ambroise Lépine; vice président, Charles Genthon; deuxième vice président, Joseph Hamelin; secrétaire, Simon St-Germain; trésorier, Joseph Riel, frère de Louis Riel; et un chapelain, M. l'Abbé Dugas.

Ces hommes travaillent consciencieusement pour formuler une constitution, adoptée le premier mars 1888. La constitution est beaucoup trop longue pour en donner tout les détails, mais les objectifs qui en ressortent sont très distincts : « Le but de la société est de resserrer les liens d'amitié qui unissent déjà les enfants de la nation métisse du Manitoba; de leur donner les avantages qui résultent généralement de la société; de leur permettre de se connaître, de s'apprécier davantage par un échange plus fréquent des rapports de la vie; d'affirmer davantage la vitalité de la nation métisse. » Il n'est donc pas compliqué de comprendre que l'Union souhaite, tout simplement, s'assurer que la culture métisse demeure toujours forte et vivante.

Le conseil exécutif a même élaboré les moyens par lesquels l'organisme cherchera à atteindre ce but : « [...] des réunions, des discussions de questions qui intéressent les

secours d'assistance, de conseils et de charité que les membres se rendront entre eux et le chômage d'une fête particulière tous les ans. » Au cours de son histoire, l'Union continue d'utiliser ces mécanismes pour atteindre son but. Il est possible de constater aujourd'hui des réunions, des conseils, des actes d'entraide et de reconnaissance ainsi que des dons à la communauté. Tout dernièrement au vin fromage du 26 janvier 2006, par exemple, l'Union honorait une ancienne secrétaire, Agnès Roy, qui avait oeuvré au-delà de vingt-cinq ans au sein de l'organisme. Les responsables remettaient aussi des tableaux aux résidants du Chalet Louis Riel pour décorer leur salle commune et ces derniers ont bien apprécié ce geste. Le 12 mai, sous forme d'un pique-nique annuel, l'Union perpétue la fête nationale métisse en marquant la journée Louis Riel et la fête du Manitoba. Depuis quelques années, on tient la fête à Saint-Vital à la Maison Riel.

Dès les origines de l'UNMSJ, les fondateurs choisissent une devise : *Ut majores conjungamur* qui signifie « Afin que nous soyons davantage unis ». Originellement, on utilisait la devise seulement dans sa version latine, mais aujourd'hui, puisque très peu de personnes comprennent le latin, on utilise la version française. La phrase « Comme l'on été nos ancêtres » est un ajout récent.

Dans les premiers temps, on devait être métis français ou être un canadien français établi à la rivière Rouge avant 1870 et catholique pratiquant pour se joindre à l'UNMSJ.

Aujourd'hui, les règlements ont changé. Il ne faut plus nécessairement être francophone ni catholique pour s'adhérer à l'Union. Et il y a, en fait, trois catégories de membres : les membres honoraires ou à vie, les membres métis et les membres associés. Les membres

associés sont souvent des conjoints non métis des membres, qui appuient les objectifs de l'Union.

Étant donné que l'UNMSJ était un organisme très catholique, c'était la coutume de demander à l'Archevêque de Saint-Boniface d'agir comme président d'honneur ou patron d'honneur. Le patron d'honneur était responsable de nommer l'aumônier et se retrouvait souvent aux célébrations et aux réunions annuelles. Choisi par Louis Riel, lui-même, le saint patron, bien évidemment, est Saint-Joseph et le deuxième est Saint Jean-Baptiste.

Et voilà, l'histoire se continue...